

Arnières sur Iton

Bulletin municipal N°89 Juin 2016



EDITO



Déjà un an. Le 5 juin 2015, le Conseil Municipal m'accordait sa confiance en m'élisant Maire de la commune d'Arnières. Je l'avais promis. Il fallait travailler, retrouver une sérénité, et se projeter sur l'avenir.

Le groupe de travail sur la circulation a repris ses activités. Des aménagements provisoires chemins des Rabasses sont réalisés. Les riverains, informés du projet, nous feront remonter leurs remarques pour pérenniser ou pas les installations testées.

La sécurisation du cheminement des écoliers entre les deux écoles devrait être réalisée pour la rentrée de septembre. Il consistera en l'implantation de barrières et potelets le long de la rue Aristide Briand, un aménagement du carrefour des rues Aristide Briand, du Tourniquet et St Martin, et la fermeture à la circulation routière de la rue du Tourniquet côté cimetière, à compter du premier parking au bout de la rue côté cimetière.

Nous travaillons tous aux projets structurants pour notre commune.

Le projet de restructuration de la salle des fêtes avance, et la conduite de cette opération a été confiée à EAD (Eure Aménagement Développement), pour monter un dossier que nous présenterons aux demandes de subventions en fin d'année.

Autre projet : le propriétaire du bar le TWISTER ayant décidé de vendre son fonds de commerce, et « les murs », nous saisissons cette opportunité pour améliorer l'entrée du bourg d'une part, et le commerce lui-même pour le rendre plus attrayant et par conséquent plus rentable, gage de réussite pour le repreneur.

Nous poursuivons nos efforts pour effacer les réseaux aériens d'électricité et de téléphone, rue de la Forêt et Chemin des Rabasses. Ce sera fait après l'été. Ainsi, l'ensemble du quartier du Friche sera débarrassé de ces fils disgracieux. Viendra ensuite, un à deux ans après, la réfection des chaussées, avec des aménagements pour aller dans le sens de la sécurité. Bon nombre d'entre vous se plaignent de l'état de propreté des rues et cimetières. Nous partageons ce constat qui mérite explication.

Le changement de technique, et la suppression des traitements chimiques des herbes nous imposent un traitement mécanique. Nous ne savons pas faire. Problème de formation ? Sans aucun doute. Pour y remédier, nous envoyons deux de nos agents à une formation à l'utilisation des techniques alternatives. D'un autre côté, nous avons contractualisé avec CURSUS, association d'insertion, pour le traitement du cimetière qui entoure l'Eglise. Et nous réfléchissons à d'autres moyens pour d'autres secteurs pour permettre à nos agents de se concentrer sur les rues, et le « cimetière du haut ».

L'équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter de belles vacances ensoleillées

Le Maire, **PASCAL JORET**

Nous avons la joie de vous faire part de la naissance de 5 cygnaux (cygnets, ou cygnons)

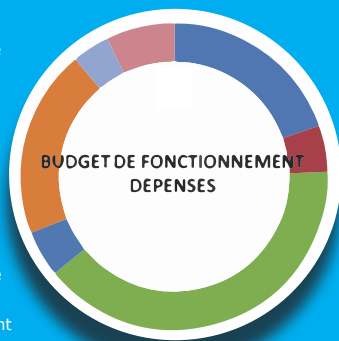


AGENDA

- SAMEDI 02 ET DIMANCHE 03 JUILLET 2016**
FÊTE DE L'ASCA PÊCHE AVEC CONCOURS DE PÊCHE À L'ÉTANG COMMUNAL LE DIMANCHE.
- DIMANCHE 03 JUILLET 2016 À 06H30**
FOIRE À TOUT DE LA JSA
- LUNDI 04 JUILLET 2016 : DON DU SANG À L'ESCALE DE 15 H00 À 19H00.**
- SAMEDI 03 SEPTEMBRE 2016**
FORUM DES ASSOCIATIONS À L'ESCALE.
- VENDREDI 09 SEPTEMBRE 2016**
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE CAP JEUNES.
- SAMEDI 10 SEPTEMBRE 2016 : ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ÉCOLE DE TIR-ASCA TIR.**
- SAMEDI 24 SEPTEMBRE 2016**
FÊTE DE L'ITON À L'AIRE DE PIQUE-NIQUE.
- SAMEDI 08 OCTOBRE 2016 : LOTO JSA.**
- DIMANCHE 30 OCTOBRE 2016**
CAP JEUNES FÊTE HALLOWEEN.
- SAMEDI 05 NOVEMBRE 2016**
SOIRÉE ASCA THÉÂTRE ET CÉRÉMONIE D'ACCUEIL DES NOUVEAUX HABITANTS.
- LUNDI 07 NOVEMBRE 2016 : DON DU SANG À L'ESCALE DE 15 H00 À 19H00.**
- VENDREDI 11 NOVEMBRE 2016 :**
COMMÉMORATION DE L'ARMISTICE DU 11 NOV 1918.
- VENDREDI 18 NOVEMBRE 2016 : SOIRÉE BEAUJOLAIS ORGANISÉ PAR LE COMITÉ DES FÊTES.**
- DIMANCHE 11 DÉCEMBRE 2016 : FOIRE À LA PUÉRICULTURE ET AUX JOUETS ORGANISÉ PAR L'APE.**
- DIMANCHE 18 DÉCEMBRE 2016 : NOËL DE LA MUNICIPALITÉ.**

LE BUDGET PRIMITIF 2016

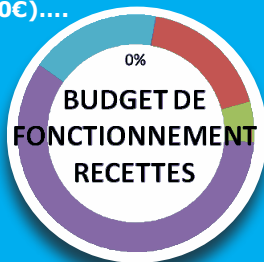
- Charges à caractère général
222100 euros - 19,63%
- Autres charges de gestion courante
54958 euros - 4,86%
- Charges de personnel
449070 euros - 39,69%
- Dépenses imprévues
30000 euros - 2,65%
- Dotation aux amortissements et provisions
25000 euros - 2,21%
- Autres charges de gestion courante
224270 euros - 19,82%
- Virement à la section investissement
44371 euros - 3,92%
- Atténuation de produits
81600 euros - 7,21%



Le budget primitif fait apparaître une augmentation substantielle des recettes générées par les impôts et taxes. Le taux d'imposition reste inchangé, mais le nombre de contribuables a augmenté. Ces recettes supplémentaires (+24 275€) ne compensent que partiellement les pertes de dotations (- 49 200€).

Nous avons réduit volontairement les charges à caractère général. Le reste à réaliser pour l'ESCALE pendra fin en 2016, puisque l'année de parfait achèvement du bâtiment pendra effet début juillet 2016. A partir de cette date, nous pourrions percevoir le solde des subventions, payer nos dernières factures et régler la ligne de trésorerie ouverte à cet effet. Enfin, en terme d'investissement, nous avons retenu pour l'essentiel : L'adaptation aux handicapés des toilettes de l'école primaire : 67 000€TTC, dont subvention au titre de la DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) de 40%, GEA 50% du reste, après déduction du montant de l'aide que pourrait nous accorder le Conseil Départemental. Installations de jeux complémentaires au Skate Park : 18 500€TTC, subvention du Député (Réserve parlementaire de 4000€, 50% du reste par GEA) Recherche de marnière sur la cavité de la rue Abel Lefevre : 12 500€. Pas de subvention car suspicion de marnière sur domaine privé.

Etudes de Maîtrise d'œuvre (jusqu'à l'avant projet sommaire (APS) 28000€. L'objectif étant de déposer un dossier pour une demande de subventions en octobre prochain. Réfection du logement rue Abel Lefevre par l'association CURSUS (main d'œuvre prise en charge par le GEA, 50% des fournitures par le GEA) Matériel pour le restaurant scolaire (10 000€), pour les écoles (6000€)....



- Autres recettes 32000 euros - 2,71%
- Dotations et participations 212650 euros - 17,98%
- Produits et services 65500 euros - 5,54%
- Impôts et taxes 693275 euros - 58,62%
- Résultat reporté 179272 euros - 15,16%

INFOS



RECENSEMENT MILITAIRE

Le recensement militaire est obligatoire : jeunes français de 16 ans, garçons et filles, faites-vous recenser ! Dès le jour de votre 16ème anniversaire ou dans les 3 mois qui suivent, présentez-vous à la mairie de votre domicile avec une pièce d'identité, le livret de famille de vos parents et, si besoin, tout document justifiant la nationalité française.

Une attestation de recensement vous sera délivrée par la mairie : elle est indispensable pour vous inscrire aux examens (BEP, BAC, permis de conduire, ...) et aux concours.

Pour toute information complémentaire vous pouvez contacter le centre du service national de Rouen :



CENTRE DU SERVICE NATIONAL
QUARTIER PHILIPPON
56 RUE SAINT-VIVIEN
76000 ROUEN

CENTRE DE LOISIRS ENFANCE



Chaque été revient la même questionComment occuper les enfants ? Notre centre de Loisirs **CIGALE** propose pour vos enfants et ados un grand choix d'activités variées et adaptées à chaque âge : sports, activités manuelles, sorties diverses (*Harcourt, parc de loisirs Bocasse, piscine, équitation, cinéma, bowling, musées, panorama xxl de Rouen, etc*)

Mais aussi des mini-camps, une nuit sous la tente avec les copains, c'est génial ! Vos enfants n'auront pas le temps de s'ennuyer ! Plein de souvenirs à raconter à la rentrée !

Partagez des journées festives avec vos enfants : des sorties « familiales » sont programmées à des tarifs exceptionnels (le transport et les entrées sont inclus dans le tarif, vous n'avez que votre pique-nique à prévoir !) :

LE SAMEDI 2 JUILLET À BIOTROPICA (PARC ET BAINNADE AU LAC) 11 € PAR ADULTE 9 € PAR ENFANT

LE MERCREDI 3 AOÛT AU PARC DU BOCASSE(76) - 9 € PAR ADULTE ET 7 € PAR ENFANT

Et si on invitait les grands parents ?

Retrouvez les programmes complets dans le journal Cigale donné à votre enfant à l'école, disponible à la mairie et sur internet : www.sivucigale.fr

PATCH'CHICHI CLUB DE PATCHWORK 27180 - ARNIÈRES SUR ITON

La Saison 2015-2016 se terminant bientôt, nous faisons le point sur les réalisations faites et à faire :

Réalisation des Sun Bonnets comme prévu au début 2016 et projets en cours de Sun Bonnets représentant les Saisons, ainsi que des travaux divers. Nous envisageons de confectionner des objets et travaux divers, pendant les vacances, pour notre prochaine Expo-Vente 2017.

Tous les travaux, passés ou à venir, se font dans la bonne humeur régnant dans notre Club, et avec les judicieux conseils techniques de notre Animatrice.

LA SECRÉTAIRE,
LILIANE VIGER

PREMIER NOEL A L'ESCALE

Le 20 décembre 2015, c'est dans une salle remplie des rires des 135 enfants ayant répondu à l'invitation de la municipalité que s'est déroulé le premier Noël dans la nouvelle salle d'activités. De nombreux parents avaient choisi d'accompagner leurs enfants. Résultat, une salle comble pour assister à ce spectacle alliant clowns musicaux et magie. Ce spectacle, magnifique, est l'œuvre des sympathiques «Rossano». De nombreux enfants et parents ont été invités à participer à des jeux. Chaque participant repartant les mains pleines de bonbons.

A la fin du spectacle nous attendait une surprise de taille. Des serpents qui ont impressionné tout le monde par leur poids et leur longueur. Pour terminer le Père Noël est arrivé et a fait une halte devant les sapins superbement décorés par l'ASCA Déco. Pause bien méritée après avoir distribué ses cartons de chocolats.

L'ESCALE



Ce fut une séance récréative, un bon moment de rires permettant aux petits et grands de se détendre avant les fêtes de fin d'année.

DON DU SANG

30 MN POUR SAUVER UNE VIE

L'EFS (Etablissement Français du Sang) organise chaque année 4 collectes sur notre commune.

La Mairie met à disposition l'ESCALE.

Le don du sang est un geste simple à la portée de tous qui peut contribuer à sauver de nombreuses vies.

Pour rappel le don du sang est précédé d'un entretien confidentiel avec un médecin afin de s'assurer que ce geste de solidarité sera sans risque tant pour le receveur que pour le donneur.

Les donneurs doivent être âgés de plus de 18 ans, de moins de 70 ans et ne pas être à jeun.

Il y a à chaque fois une bonne mobilisation des Arniérois et à l'issue du prélèvement les donneurs peuvent échanger autour d'une collation offerte par l'EFS.

Les prochaines dates :
Lundi 4 Juillet
et le lundi 7 Novembre
de 15h à 19h
à l'ESCALE



LE CLUB « SOLEIL D'AUTOMNE »

Très attachés à ce moment convivial de la fête des Mères et des Pères, 75 adhérents se sont réunis à l'ESCALE pour partager un délicieux repas. Moments de joies, d'échanges, de souvenirs.

Le club se réunit tous les jeudis à l'ESCALE pour jouer aux cartes, dominos et autres jeux.

Chaque réunion se termine par un goûter.

D'autres animations sont aussi proposées : loto, sorties d'une journée et voyages.

Le club sera en vacances en Juillet et Août, venez nous rejoindre en Septembre.



RECEVOIR LES INFORMATIONS COMMUNALES RAPIDEMENT DANS VOTRE BÔTE MAIL.

SUR LES MANIFESTATIONS DANS NOTRE VILLAGE, SUR LES URGENCES (EX : RISQUES INONDATIONS, AVIS DE TEMPÊTES..) SUR LA VIE DE LA COMMUNE.

POUR RECEVOIR CES INFORMATIONS, ENVOYEZ VOTRE ADRESSE MAIL, À: INFS.MAIRE.ARNIERES@GMAIL.COM ELLE RESTERA CONFIDENTIELLE BIEN ENTENDU.

CONTACTER LA MAIRIE, ADRESSEZ VOTRE MESSAGE À: MAIRIE.ARNIERES@WANADOO.FR

LE REPAS DES SENIORS

Réalisé cette année dans le nouvel espace dédié aux diverses activités communales l'ESCALE.

Ce moment convivial et gourmand a été animé par un orchestre, certes avec davantage de sonorités musicales que les années précédentes mais d'une qualité qui n'a pas déçu nos convives qui ont pu également apprécier le repas offert par le CCAS.

CATHERINE RAY-DEPIERRE A l'année prochaine
Maire Adjointe
en charge du CCAS



GROUPE « CIRCULATION », LES PROJETS AVANCENT ET SE CONCRÉTISENT....

Depuis quelques mois maintenant, le groupe « circulation » mis en place pour améliorer la sécurité de nos déplacements dans la commune et réduire la vitesse de sa traversée, se réunit très régulièrement.

Lors du dernier bulletin municipal, nous évoquions trois axes prioritaires de travail.

On peut dire aujourd'hui, que sur ces trois axes, deux ont abouti et le troisième devrait l'être pour la rentrée scolaire de septembre.

- Chemin des Rabasses : mise en place d'une circulation alternée et d'un ralentisseur. Cet équipement est provisoire. Nous avons organisé une réunion publique avec les riverains et les techniciens de GEA pour expliquer l'aménagement. Le fait qu'il soit provisoire nous permettra de le modifier, de l'améliorer ou de le laisser tel quel.

A suivre... Nous reviendrons vers les riverains dans quelques semaines pour avoir leur ressenti.

- Rue du Moussel : des lignes « STOP » sont posées dans les deux sens : sur la rue du Moussel aux impasses de la Grenouillère, sur la rue du Moussel à la rue du moulin et au carrefour avec la rue Maurice Debas. Nous pensons que ce moyen permettra de couper la vitesse excessive dans cette rue ou au moins la réduire, espérons-le.

- Le cheminement des enfants entre les deux écoles progresse également et le projet est en cours de finalisation et devrait être opérationnel pour la rentrée, c'est une exigence que nous avons.

Comme pour le Chemin des Rabasses, une réunion publique avec les riverains et les parents d'élèves se tiendra avant la fin de l'année scolaire pour présenter et expliquer le projet.

Nous avons rencontré également le responsable des routes du département pour évoquer la vitesse sur nos deux axes départementaux. Un comptage a été effectué route de Breteuil au mois d'avril, nous allons analyser avec lui les résultats pour déterminer un aménagement possible notamment au croisement des routes de Breteuil, chemin des Rabasses, Rue St martin. Axe très emprunté par nos enfants pour se rendre à l'arrêt de bus ou à l'école.

Je vous invite à consulter le site internet de la mairie pour suivre l'évolution du dossier.

Nous sommes conscients qu'il y a encore beaucoup de zones dangereuses ou des zones où les véhicules roulent de manière inadaptée.

Après ces trois axes, nous continuerons nos travaux sur de nouveaux lieux à sécuriser, soyez en assurés.

Au-delà des aménagements que nous pourrons mettre en place, parfois il ne tient qu'à nous également d'adapter notre comportement.

POUR LE GROUPE, SÉBASTIEN DELHOMME, PILOTE DU GROUPE « CIRCULATION »
CATHERINE RAY, NADINE DELAVIGNE, TIPHAIN LE COROLLER, JAMES DEPIERRE,
RÉGIS CHEVAUCHEE.

Le 8 Mai s'est déroulé e notre traditionnelle foire à tout. La météo était avec nous et celle-ci fut un succès. Nous avons pu compter environ 1 km d'exposants: les deux terrains de la JSA étaient remplis. Nous remercions tous les exposants et visiteurs qui nous ont fait confiance. Nous saluons aussi tous les bénévoles qui ont participé à la réussite de cette journée. La prochaine foire à tout aura lieu le 03 juillet 2016 à 06h30.

INFOS



En cette fin de saison, notre équipe 1ere accède à la division supérieure (Promotion d'excellence) pour la saison 2016/2017, notre équipe B se maintient en seconde division.

Pour la saison 2016/2017, nous recherchons de jeunes joueurs toutes catégories confondues, pour tout renseignement, un seul numéro le 06.17.40.31.61. Venez nombreux !!

Suite à l'AG du 03/06/2016 le bureau de la JSA est :

PRÉSIDENT : MR DOMINGUEZ DAVID
TRÉSORIER : MR DOMINGUEZ DAVID
VICE PRÉSIDENT : MR VILLEROY PASCAL
SECRÉTAIRE : MME LEBLOND SÉVERINE



LES VŒUX DU MAIRE.

Le mercredi 6 Janvier la municipalité avait invité les habitants à la cérémonie des vœux. Ce fut l'occasion de faire le point sur les différents travaux et projets en cours mais surtout de nous retrouver en ces temps troublés par les attaques terroristes de novembre 2015. Plusieurs élus locaux étaient présents et se sont associés à cette soirée où chacun a pu échanger, mettant ainsi un peu plus de lien entre nous. Arnières la Troupe n'a pas manqué de se faire une nouvelle fois remarquer par une intervention festive qui a mis un peu de bonne humeur en cette période mouvementée.



ASCA PÊCHE

L'étang communal et la rivière

La pratique de la pêche est autorisée à l'étang communal : du Samedi 03 Mars au Dimanche 30 octobre 2016 inclus.

Le plan d'eau se situe au calme dans un cadre verdoyant Impasse de l'étang .
Endroit idéal pour des moments de détente en famille avec vos enfants ou avec des amis, vous avez la possibilité de partager un repas pique-nique au bord de l'eau; vous y trouverez toujours une très bonne ambiance et le respect de chacun.
Les poissons sont très nombreux : Goujons, gardons, carpes, tanches, carassins... Dans ce sens, et afin de maintenir une population abondante, tous les poissons capturés doivent être impérativement remis à l'eau après votre partie de pêche.
Les tarifs de l'ASCA pêche sont volontairement attractifs favorisant l'accès à tous !

TARIFS DE COTISATIONS | ETANG COMMUNAL:

ANNUEL COMMUNAL ADULTES : 30 EUROS
ANNUEL COMMUNAL JEUNES JUSQU'À 12 ANS : 20 EUROS
JOURNALIER COMMUNAL : 4 EUROS
ANNUEL EXTÉRIEUR ADULTES : 45 EUROS
ANNUEL EXTÉRIEUR JEUNES JUSQU'À 12 ANS : 30 EUROS
JOURNÉE EXTÉRIEUR : 5 EUROS

De nombreuses activités et évènements sont proposés toute l'année par l'ASCA pêche : Journée de découverte et initiation de la pêche pour les jeunes de notre commune et du GEA, ateliers de sensibilisation et protection de l'environnement, matinée de nettoyage et de citoyenneté, échanges et pratique des techniques de pêche étang et rivière, concours à l'étang le 03 juillet 2016, soirée barbecue, Fête de la pêche (cette année le 02 et 03 juillet) ouvert à tous ! Ambiance et éclats de rires

ASCA



GYM-VOLONTAIRE



Notre effectif a augmenté mais nous serions heureuses d'accueillir de nouvelles recrues qui souhaiteraient entretenir leur forme et leur souplesse. L'ambiance est sympathique, donc n'hésitez pas à nous rejoindre dans la salle des fêtes le :

- lundi matin de 10h30 à 11h30,
- et/ou le mercredi soir de 19h30 à 20h30.

Un cours de step est assuré une fois par mois.

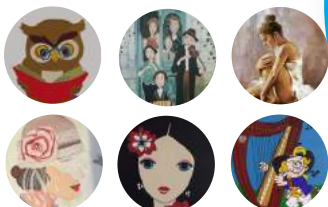
La cotisation annuelle est de 90 euros licence comprise.

Les après-midi détente « Autour du pinceau » sont animés par Caroline et Marie-Paule

TOUS LES MERCREDIS DE 14 H À 18 H.

L'activité reste centrée sur la peinture acrylique tout support (toile, bois, fer)
Une dizaine de personnes se retrouve ainsi à l'ESCALE afin d'échanger conseils et expériences dans ce domaine.

Autour du pinceau



ASCA COOL COUNTRY

Les cours de danse country ont lieu tous les lundis soir à 19h30. Débutants et avancés s'entraînent avec assiduité dans une ambiance conviviale et Jocelyne, notre professeur, donne le tempo pour nous initier aux danses en ligne ou aux danses en couple. Deux messieurs apprécient de donner le rythme et accompagnent dans la bonne humeur les danseuses qui aiment bouger, danser et s'amuser.

A l'occasion de sa soirée dansante du 2 Avril 2016, Cool Country a eu le plaisir d'accueillir 150 personnes pour partager une excellente Jambalaya suivie d'un dessert «gourmand». Puis Simone, danseuse assidue de country et fervente mélomane en tout genre, a réglé son ampli et allumé ses lasers, histoire de faire danser (presque) jusqu'au bout de la nuit nos convives. Bon nombre ont répondu présents pour s'initier, entre disco, valse ou tango, à quelques pas de danse country. Tout le monde est reparti ravi de cette soirée conviviale.

Les cours reprendront début septembre 2016. Venez nous rejoindre !

RENSEIGNEMENTS:

FRANCINE SCHAEFFER
06.28.35.16.31
CORINNE DAVOUST
06.13.19.61.88
JOCELYNE ROY
06.71.40.14.54

BRUIT ! Bruit ! Bruit !



VIVRE ENSEMBLE

VIVRE ENSEMBLE DE FAÇON HARMONIEUSE CONSISTE POUR L'ESSENTIEL À RESPECTER DES PRESCRIPTIONS SIMPLES PRÉVUES PAR LA LOI ET LA RÉGLEMENTATION.

TROTTOIRS: Afin de préserver la sécurité et la commodité de passage des usagers, les trottoirs des voies ouvertes à la circulation publique doivent être entretenus.

Il est ainsi prévu que doivent être réalisés à la charge des habitants, propriétaires occupants, locataires ou usufruitiers, et devant leur habitation:

- le désherbage,
- le balayage des feuilles mortes et autres détritiques,
- ou encore en hiver le balayage et/ou grattage de la neige et du verglas, avec dépôt de sel, sable, cendres ou encore sciure de bois.

De nombreux arniérois se plaignent que des voitures sont stationnées sur les trottoirs. Utilisons en toutes circonstances notre garage et les parkings publics et privés.

BRUIT: Les travaux de bricolage (y compris la tonte de pelouse) sont permis tous les jours ouvrables de 8h30 à 19 h 30, les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h, les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

TAILLE DES HAIES: La hauteur maximum autorisée est de deux mètres sauf prescription particulière. Les haies ne doivent pas empiéter sur le domaine public, gêner la visibilité et à fortiori s'entremêler avec les réseaux aériens. L'interdiction totale de faire du feu dans son jardin est une circulaire qui date du 18 nov 2011 (Code de l'Environnement-Code des collectivités Territoriales «NOR:DEVR1115467C»). L'objectif est de faire diminuer dans l'air le taux de particules fines dues aux fumées. La solution est de faire du compost, de tout broyer ou d'acheminer ces déchets vers une déchèterie.

ENTRETIEN DES RUISSEAUX:

Chaque riverain est tenu d'entretenir ses vannelles et faucarder les ruisseaux pour assurer la libre circulation de l'eau et donner satisfaction aux usagers en aval.



LE SKATE PARK EST ARRIVÉ EN DÉCEMBRE 2015 POUR LA PLUS GRANDE JOIE DES ENFANTS !



LES INSOLITES 2016

Pour la première fois lors du week-end des insolites d'avril 2016, nous avons souhaité allier la découverte de véhicules de collection à celle d'artistes locaux avec des orientations artistiques différentes, des photographes, des designers métal, bois, des sculpteurs. Les membres de l'association ASCA-déco ont participé avec la création d'une sculpture invitant au voyage, exposée à l'accueil de la salle. Les artistes invités ont apprécié l'intérêt, la curiosité, et les échanges fructueux avec les visiteurs.



INFOS



JARDINER AU NATUREL

POUR LA BIODIVERSITÉ, LA PROTECTION DE L'EAU ET NOTRE SANTÉ AUJOURD'HUI IL EST NÉCESSAIRE D'ADOPTER DES PRATIQUES DE JARDINAGE SANS PESTICIDES NI ENGRAIS CHIMIQUE.

DES SOLUTIONS TRÈS FACILES EXISTENT À METTRE EN ŒUVRE POUR LA PLUPART. OUBLIEZ LES PESTICIDES LES JARDINS TROP PARFAITS ET SANS VIE.

l'école

NOTRE ÉCOLE AUJOURD'HUI ACCUEILLE 160 ENFANTS DE 3 À 12 ANS, 7 CLASSES (4 EN ÉLÉMENTAIRE, 3 EN MATERNELLE) , ET 7 ENSEIGNANTES. UN BUDGET EST ALLOUÉ CHAQUE ANNÉE PAR LA MUNICIPALITÉ POUR LES FOURNITURES POUR CHAQUE ENFANT.FAISONS UN PETIT VOYAGE DANS LE TEMPSAVEC LA LECTURE DES DÉLIBÉRATIONS D'ANCIENS CONSEILS MUNICIPAUX !

Le 10 novembre 1912, le conseil municipal décide que les enfants des indigents inscrits au bureau de bienfaisance recevront les fournitures scolaires gratuites.

Le 25 janvier 1920, l'inspecteur, suite à une inspection, décide que l'école mixte est insuffisante pour les 77 élèves qui la fréquentent et que la création d'une école de filles est une nécessité.

Le nombre de 77 enfants se compose de 34 filles et 43 garçons, âgés de 5 à 13 ans. Il apparait aussi que la classe n'est pas assez grande pour qu'il y ait table et siège pour chaque enfant.

Et bien sûr sous entendu il n'y a qu'un seul enseignant ...

Le conseil municipal, considérant que la population scolaire augmente, car on comptabilise 56 enfants de 0 à 5 ans, décide de créer une classe de filles, et d'utiliser pour cela le presbytère.

Le 31 mars 1921, ce projet se précise : une classe de 9 m x 6 m25, et 4 mètres de haut, pour 40 élèves, un préau couvert et clos pouvant facilement être transformé en classe enfantine, des cabinets avec fosse, remise en état du rez de chaussée de l'ancien presbytère, et achat de matériel scolaire.

Et en attendant, les 40 fillettes fréquentant l'école seront réparties entre les 2 classes, en tenant compte de la superficie de chaque classe. Nous avons donc à ce moment 2 classes et deux enseignants.

Le 29 octobre 1922, un emprunt est fait pour aménager l'école de filles et l'adjudication des lots de travaux est faite le 17 décembre 1922.

En août 1923, les travaux sont fait ! Voilà donc l'origine des deux groupes scolaires !

Le 11 avril 1926, un banquet de 110 couverts, en présence de Georges Chauvin, député de l'Eure, se tient à l'école de filles, à l'occasion de l'inauguration de l'avenue de la Paix et de la rue du sénateur Abel Lefebvre.

Le 20 septembre 1930, le conseil municipal décide de distribuer des galoches aux écoliers et écolières les plus nécessiteux. Une nouvelle distribution est décidée le 11 novembre 1933.

La loi de 12 février 1933 permet de transformer deux écoles spéciales d'une localité rurale en école mixte à deux classes. A Arnières chaque maître a dans sa classe 4 groupes d'élèves d'âges différents et d'instruction différentes à s'occuper. Il ne peut donner que le quart de son temps à chaque cours. Il est donc décidé de confier garçons et filles de 9 à 13 ans à l'instituteur et ceux de 5 à 9 ans à l'institutrice.

C'est ainsi que la mixité est arrivée dans les classes !

L'ÉCOLE



CARNAVAL DE L'ÉCOLE

Le Vendredi 13 mai 2016, les élèves et l'équipe enseignante d'Arnières-sur-Iton ont présenté un carnaval sur le thème du cirque. Les enfants de maternelle étaient déguisés ; ils avaient fabriqué des chapeaux, lunettes, masques... Ils ont défilé vers l'école élémentaire où les élèves de CP et CE les ont accueillis avec des chansons. Après les applaudissements des familles présentes, et avec la présence du soleil tout le monde s'est retrouvé autour d'un goûter offert par l'APE dans la cour de l'école maternelle.

ARNIÈRES LA TROUPE, DE NOUVEAU LE FESTIVAL NATIONAL!

Arnières la troupe présentait le 12 mars au festival Estuaire en scène sa nouvelle pièce «*Qu'est-il arrivé à Bette Davis et Joan Crawford ?*» Pièce de Jean Marboeuf (2008); pièce relatant la correspondance des deux actrices américaines Bette Davis et Joan Crawford pendant le tournage du film «*Qu'est-il arrivé à Baby Jane?*» Deux actrices qui se détestaient furieusement ! Le jury séduit par le choix de cette pièce, l'interprétation et surtout l'engagement incroyable des 2 comédiennes Annie Lechouctier et Evelyne Debain leur a décerné le 1er prix et la troupe aura la lourde tâche de représenter la Normandie «sud» lors du festival national FESTHEA à Tours en octobre 2016!

De plus «*Qu'est-il arrivé*» a reçu loin devant les autres pièces, le prix du public, prix indépendant décerné par ... le public. Connue pour son exigence théâtrale, la qualité de jeu de ses comédiens et comédiennes, ses mises en scènes originales, Arnières la troupe n'a pas dérogé à ses valeurs et a prouvé, une fois de plus, que théâtre amateur peut rimer avec qualité (Festival national de théâtre amateur de Tours «FESTHEA» 20 troupes défendent chacune leur région)

VÉRONIQUE BRIAND-LÉGER POUR LA TROUPE

INFOS PRATIQUES

Mairie

Ouverture du lundi au vendredi 9h00-12h00 et
14h00-17h00

Tél : 02 32 39 95 15

Adresse mail : mairie.arnieres@wanadoo.fr

En cas d'urgence permanence élus 06 70 42 16 47

Autres numéros utiles

Pompiers : 18 ou 112

Gendarmerie : 17 ou 02 32 29 57 17

SAMU: 15 ou 02 32 62 21 00

Centre antipoison Rouen: 02 35 88 44 00

Info météo et routes dans l'Eure : 02 32 31 97 98

ADMR (aide à domicile) : 02 32 39 80 80

Horaires de bus : www.transurbain.com

Des carnets d'horaires de bus sont disponibles à la mairie.
Transurbain modifie la desserte de ses lignes à partir
de septembre. (moins de lignes mais passages plus fréquent)

Médecins

Docteur Germain Evelyne

5 rue des Peupliers **Tél** : 02 32 33 37 14

Docteur Le Lay Michel

7 rue Félix Doucerain **Tél** : 02 32 33 33 55

En l'absence de votre médecin

La nuit de 20h00 à 8h00

Le week-end du samedi 12h00 au lundi 8h00

Les jours fériés: de la veille 20h00 au lendemain 8h00

*Un seul numéro: **02 32 33 32 32***

Déchetteries

Attention une carte est maintenant obligatoire pour
avoir accès aux déchetteries.

(voir formulaire sur le site de la mairie ou sur le site du GEA)

Arnières sur Iton *

Horaires d'été (de début mars à fin septembre)

Lundi et mercredi 13h30-18h00

Samedi 9h30 à 12h00 et de 13h30 à 18h00

Horaires d'hiver (de début octobre à fin février)

Lundi et mercredi 13h30 16h30

Samedi 9h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h30

* tout sauf piles, batteries, peintures, produits
chimiques, huiles.

Evreux -Saint-Michel (côte du Val Iton)

Horaires d'été (de début mars à fin septembre)

Lundi au samedi 9h00 à 19h00

Dimanche 9h00 à 13h00

Horaires d'hiver (de début octobre à fin février)

Lundi au vendredi 14h00 à 18h00

Samedi 9h30 à 18h00

Dimanche 9h30 à 13h00

Guichainville (Saint-Laurent)

Horaires d'été (de début mars à septembre)

Lundi au samedi 9h00 à 19h00

Dimanche: 9h00 à 13 h00

Horaires d'hiver (de début octobre à fin février)

Lundi au samedi 9h00 à 19h00

Dimanche: 9h00 à 13h00

RUBRIQUE ACTION SOCIALE

INFORMATIONS ACTIVITES SOCIALES COMMUNALES

Le repas des anciens aura lieu le
dimanche 5 mars 2017 à l'ESCALE Les personnes domiciliées dans la
commune qui auront 67 ans avant la date fixée du repas sont
chaleureusement invitées à venir partager ce moment convivial.
Les conjoints accompagnants n'ayant pas l'âge requis auront une
participation à verser à la mairie.

PRESENCE VERTE

L'Association Présence Verte Haute Normandie qui offre un service
de téléassistance dans le cadre du maintien à domicile et d'aide à la
vie quotidienne des personnes âgées a signé une convention partenariale
avec la commune. Ainsi, une diminution du tarif mensuel est
appliquée par Présence verte aux habitants de la commune. Nous
participons également au coût du dispositif dans le cadre de notre
action sociale.

Toute personne intéressée peut contacter ce service qui a ses
bureaux à la MSA au 32 rue Politzer 27036 Evreux TEL 02 32 23 42
90. Un service de portage de repas à domicile est également
possible : contact 02 32 23 40 44

Perte d'autonomie?

Des réponses à vos questions et des adresses sur:
www.pour-les-personnes-agees.gouv.fr

ACTION SOCIALE SCOLAIRE

Aide à la scolarité 2015/2016 des collégiens :

96€ : QF < 635€

72€ : QF entre 635 et 900€

Tarifs de la restauration scolaire : 2,32€ : QF < 635€

2,69€ : QF entre 635€ et 900€

3,20€ : QF supérieur à 900€

3,46€ pour les enfants hors commune

Le coût brut du repas revient en moyenne à 5,61€ à la commune.

RUBRIQUE INFORMATIONS SOCIALES

Union **N**ationale des **F**amilles et **A**mis de personnes **M**alades et/
ou handicapées psychiques : **UNAFAM**

L'un de vos proches souffre de troubles psychiques : l'UNAFAM peut
vous aider. Des bénévoles vous accueillent et vous informent dans
des permanences hebdomadaires près de chez vous à Evreux :
Nouvel Hôpital de Navarre.

Maison des Usagers et Associations

Le Jeudi de 15h à 18h et sur RV au 02 32 31 36 19

Toutes les informations sur : www.unafamhaute-normandie.org

Ecoute famille : 01 42 63 03 03

Des psychologues vous répondent du Lundi au Vendredi.

RESPA 27

Accompagnement aux soins palliatifs à domicile :

L'intervention du réseau est gratuite, financée par la sécurité
sociale. La demande est faite par le patient, la famille, le médecin
traitant, l'infirmière libérale, toutes institutions des différents
intervenants à domicile. Cette intervention nécessite l'accord du
patient et du médecin, pour toute personne atteinte de maladie
chronique et/ou évolutive quel que soit son âge.

Accueil des professionnels de santé, des patients, des familles:

6 place Dupont de l'Eure EVREUX Tel 02 32 37 77 41 de 9h à 17h
et astreinte nuit et week-end.

La mission est de venir en complémentarité des professionnels de
santé choisis par le patient et de garantir au patient et à son
entourage une coordination et un accompagnement aux soins.

Aide sociale départementale :

Une difficulté d'ordre social, vous pouvez rencontrer des profession-
nels de l'aide sociale sur l'ensemble du territoire dans un des points
d'accueil sans rendez-vous ou téléphonez au numéro «1er contact»
au 02 32 31 97 17.

LE CLIC (Centre Local d'Informations et de Coordination) :

Le clic est un guichet d'accueil, d'information et de coordination pour les
retraités, les personnes âgées et leur entourage. Tel 02 32 31 97 00.